

Les visites des Canadiens chez un professionnel des soins dentaires reviennent aux niveaux observés avant la pandémie de COVID-19 dans les provinces, 2023-2024

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 27 août 2024

Selon les premiers résultats de l'Enquête canadienne sur la santé buccodentaire (ECSB), pendant la période allant de novembre 2023 à mars 2024, environ 3 Canadiens âgés de 12 ans et plus sur 4 (72 %) ont déclaré avoir consulté un professionnel de la santé buccodentaire au cours de la dernière année. Il s'agit d'une baisse par rapport à 2018 (75 %), mais d'une hausse par rapport à 2022 (65 %).

La toute première enquête nationale sur la santé buccodentaire

La santé buccodentaire est un élément essentiel du bien-être; elle a une incidence sur la santé physique et psychologique d'une personne tout au long de sa vie. Les consultations dentaires régulières jouent un rôle important dans le maintien d'une bonne santé buccodentaire. Selon les recommandations de l'[Association dentaire canadienne](#), une consultation dentaire tous les six mois suffit pour la plupart des gens. Cependant, la fréquence des visites dépend des besoins de la personne et du risque de maladie buccodentaire qu'elle présente.

De nombreux Canadiens ont eu de la [difficulté à accéder aux services de soins de santé ou ont évité des traitements dentaires non urgents](#) pendant la pandémie de COVID-19 de peur d'être exposés au virus. Des services de soins buccodentaires ont ainsi été remis à plus tard.

L'ECSB est la toute première enquête nationale consacrée à la santé buccodentaire au Canada. Elle a été menée dans les provinces de novembre 2023 à mars 2024.

L'enquête visait à combler les principales lacunes statistiques dans le domaine de la santé buccodentaire au Canada et à fournir des données permettant d'éclairer la prise de décision en ce qui concerne les nouveaux investissements fédéraux dans les soins dentaires, y compris dans le Régime canadien de soins dentaires.

L'enquête portait sur plusieurs aspects importants de la santé buccodentaire, dont la capacité des personnes à payer pour les soins buccodentaires, les expériences avec le système de soins buccodentaires, la difficulté à trouver des services de santé buccodentaire, la santé buccodentaire autodéclarée et les besoins en matière de soins. Le présent communiqué porte principalement sur les récentes visites chez un professionnel de la santé buccodentaire et sur la couverture d'assurance dentaire.

Les enfants d'âge scolaire et les jeunes sont les plus susceptibles d'avoir consulté un professionnel de la santé buccodentaire au cours de la dernière année

Pendant la période allant de novembre 2023 à mars 2024, un peu moins de 3 Canadiens sur 4 (72 %) ont déclaré avoir consulté un professionnel de la santé buccodentaire au cours des 12 derniers mois.

Les enfants d'âge scolaire et les jeunes âgés de 6 à 17 ans (environ 88 %) étaient les plus susceptibles d'avoir consulté un professionnel de la santé buccodentaire au cours des 12 mois précédents, alors que les enfants de moins de 6 ans (52 %) étaient les moins susceptibles de l'avoir fait.

Parmi les adultes, ceux âgés de 18 à 64 ans (environ 75 %) étaient les plus susceptibles d'avoir consulté un professionnel de la santé buccodentaire au cours des 12 mois précédents, suivis de ceux âgés de 65 à 79 ans (69 %) et de ceux de 80 ans et plus (55 %).



Ces différences correspondent aux tendances observées au cours des années précédentes.

Les Canadiens ayant une couverture d'assurance dentaire sont beaucoup plus susceptibles de consulter un professionnel de la santé buccodentaire que ceux sans assurance

Pendant la période allant de novembre 2023 à mars 2024, les Canadiens ayant une assurance dentaire privée ou publique (81 %) étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer avoir consulté un professionnel de la santé buccodentaire au cours de la dernière année que ceux sans assurance (56 %).

Ces résultats concordent avec les récents rapports ayant établi que l'assurance dentaire est une variable explicative indépendante de l'accès aux soins dentaires chez [les adultes](#), [les personnes âgées](#) ainsi que [les enfants et les jeunes](#), même après la prise en compte d'autres facteurs.

L'assurance dentaire est beaucoup plus fréquente chez les jeunes canadiens que chez les personnes âgées

Au cours de la période allant de novembre 2023 à mars 2024, les enfants âgés de 0 à 5 ans (83 %) étaient les plus susceptibles d'être couverts par une assurance dentaire. Venaient ensuite les jeunes âgés de 6 à 11 ans (79 %) et ceux âgés de 12 à 17 ans (77 %).

En revanche, environ 1 personne âgée de 65 à 79 ans vivant dans un logement privé sur 3 (38 %) et 1 personne âgée de 80 ans et plus vivant dans un logement privé sur 4 (25 %) ont déclaré avoir une assurance dentaire.

Les résidents de l'Alberta sont les plus susceptibles d'avoir une assurance dentaire, alors que ceux du Québec sont les moins susceptibles d'en avoir une

Au cours de la période allant de novembre 2023 à mars 2024, les Canadiens vivant dans les centres de population (67 %) étaient plus susceptibles d'avoir une couverture d'assurance dentaire que ceux vivant dans les régions rurales (56 %).

Les personnes vivant au Québec (53 %) étaient les moins susceptibles d'avoir une assurance dentaire.

Dans les autres provinces, la proportion de personnes ayant une couverture d'assurance dentaire allait de 67 % au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Colombie-Britannique à 77 % en Alberta.

Les Canadiens sont plus susceptibles de déclarer avoir une couverture d'assurance dentaire que deux ans plus tôt, mais la proportion reste légèrement inférieure au niveau prépandémie

Au cours de la période allant de novembre 2023 à mars 2024, un peu moins des deux tiers (64 %) des Canadiens de 12 ans et plus ont déclaré que leurs frais dentaires étaient couverts par une assurance, une proportion légèrement inférieure au niveau observé avant la pandémie (65 % en 2018), mais supérieure au niveau de 2022 (61 %).

Cette baisse au chapitre de la couverture d'assurance est probablement liée à la diminution des visites effectuées chez un professionnel de la santé buccodentaire observée de 2018 à 2024. Cependant, de nombreux autres facteurs ont une incidence sur l'accès aux soins dentaires, y compris la disponibilité des fournisseurs de soins de santé buccodentaire, l'accessibilité des cabinets dentaires, les mesures d'adaptation pour les besoins particuliers des patients et l'acceptabilité (c.-à-d. le confort mutuel entre le patient et le professionnel de la santé buccodentaire).

Tableau 1
Proportion de Canadiens ayant consulté un professionnel de la santé buccodentaire au cours des 12 mois précédents, Canada (sauf les territoires)

| | A consulté un professionnel de la santé buccodentaire au cours des 12 mois précédents | Intervalle de confiance de 95 % (inférieure) | Intervalle de confiance de 95 % (supérieure) |
|---|---|---|---|
| | % | | |
| Total, 0 an et plus | 72,2 | 70,9 | 73,5 |
| Genre | | | |
| Hommes+ ¹ | 70,6 | 68,6 | 72,4 |
| Femmes+ | 73,8* | 72,3 | 75,3 |
| Groupe d'âge | | | |
| 0 à 5 ans | 51,8* | 47,8 | 55,8 |
| 6 à 11 ans | 88,6* | 86,2 | 90,6 |
| 12 à 17 ans | 87,6* | 85,1 | 89,7 |
| 18 à 34 ans ¹ | 67,5 | 63,3 | 71,4 |
| 35 à 49 ans | 74,6* | 72,1 | 77,0 |
| 50 à 64 ans | 76,7* | 74,6 | 78,7 |
| 65 à 79 ans | 69,5 | 67,6 | 71,2 |
| 80 ans et plus | 55,1* | 51,6 | 58,5 |
| Caractère rural | | | |
| Région rurale ¹ | 67,0 | 64,1 | 69,8 |
| Centre de population | 72,9* | 71,5 | 74,3 |
| Province | | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 68,7* | 66,0 | 71,3 |
| Île-du-Prince-Édouard | 73,1 | 69,6 | 76,4 |
| Nouvelle-Écosse | 71,1 | 68,4 | 73,7 |
| Nouveau-Brunswick | 65,0* | 62,1 | 67,8 |
| Québec | 69,0* | 66,7 | 71,3 |
| Ontario ¹ | 74,5 | 71,8 | 77,0 |
| Manitoba | 69,3* | 66,5 | 72,0 |
| Saskatchewan | 70,4* | 67,7 | 72,9 |
| Alberta | 70,9 | 68,3 | 73,4 |
| Colombie-Britannique | 74,6 | 71,5 | 77,5 |
| Assurance dentaire | | | |
| Oui | 80,8* | 79,4 | 82,1 |
| Non ¹ | 56,0 | 53,6 | 58,4 |
| Ne sait pas | 49,4 | 40,3 | 58,6 |
| Type d'assurance dentaire | | | |
| Assurance publique seulement ¹ | 69,1 | 62,3 | 75,1 |
| Assurance privée | 81,6* | 80,2 | 83,0 |
| Ne connaît pas le type d'assurance | 62,8 ^E | 44,8 | 77,8 |

^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

1. Catégorie de référence.

Note(s) : Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes de la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre. Sauf indication contraire dans le texte, la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes (et les garçons), ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes (et les filles), ainsi que certaines personnes non binaires.

Source(s) : Enquête canadienne sur la santé buccodentaire – cycle 1, 2023 à 2024 (5399).

Tableau 2
Situation sur le plan de l'assurance, Canada (sauf les territoires)

| | A une assurance dentaire | Intervalle de confiance de 95 % (inférieure) | Intervalle de confiance de 95 % (supérieure) | N'a aucune assurance dentaire | Intervalle de confiance de 95 % (inférieure) | Intervalle de confiance de 95 % (supérieure) | Situation sur le plan de l'assurance dentaire inconnue | Intervalle de confiance de 95 % (inférieure) | Intervalle de confiance de 95 % (supérieure) |
|----------------------------|--------------------------|--|--|-------------------------------|--|--|--|--|--|
| | % | | | | | | | | |
| Total, 0 an et plus | 65,6 | 64,2 | 66,9 | 31,0 | 29,7 | 32,2 | 3,5 | 2,9 | 4,2 |
| Genre | | | | | | | | | |
| Hommes ¹ | 65,9 | 64,0 | 67,7 | 30,5 | 28,8 | 32,2 | 3,6 | 2,9 | 4,5 |
| Femmes+ | 65,2 | 63,6 | 66,9 | 31,4 | 29,9 | 33,0 | 3,3 | 2,6 | 4,3 |
| Groupe d'âge | | | | | | | | | |
| 0 à 5 ans | 82,7* | 79,0 | 85,9 | 14,2* | 11,3 | 17,6 | 3,1* | 1,9 | 5,0 |
| 6 à 11 ans | 78,8* | 75,3 | 82,0 | 17,2* | 14,3 | 20,6 | 3,9 | 2,7 | 5,6 |
| 12 à 17 ans | 76,9* | 73,7 | 79,9 | 18,2* | 15,5 | 21,1 | 4,9 | 3,4 | 7,0 |
| 18 à 34 ans ¹ | 67,3 | 63,2 | 71,3 | 26,3 | 22,8 | 30,2 | 6,4 | 4,6 | 8,8 |
| 35 à 49 ans | 75,3* | 72,8 | 77,6 | 22,8 | 20,6 | 25,2 | 1,9* | 1,3 | 2,9 |
| 50 à 64 ans | 70,1 | 67,8 | 72,3 | 27,8 | 25,7 | 29,9 | 2,1* | 1,4 | 3,2 |
| 65 à 79 ans | 38,0* | 36,1 | 40,0 | 59,8* | 57,8 | 61,7 | 2,2* | 1,7 | 2,8 |
| 80 ans et plus | 25,1* | 22,3 | 28,2 | 71,7* | 68,5 | 74,6 | 3,2* | 2,2 | 4,5 |
| Caractère rural | | | | | | | | | |
| Région rurale ¹ | 56,3 | 52,8 | 59,7 | 41,7 | 38,3 | 45,2 | 2,0 | 1,4 | 2,7 |
| Centre de population | 66,8* | 65,3 | 68,3 | 29,5* | 28,2 | 30,9 | 3,7* | 3,0 | 4,5 |
| Province | | | | | | | | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 69,6 | 67,0 | 72,1 | 26,5 | 24,3 | 28,8 | 3,9 | 2,7 | 5,6 |
| Île-du-Prince-Édouard | 70,9 | 67,2 | 74,3 | 26,8 | 23,5 | 30,3 | 2,3 | 1,4 | 3,8 |
| Nouvelle-Écosse | 69,9 | 67,3 | 72,4 | 27,6 | 25,5 | 29,9 | 2,4 | 1,3 | 4,7 |
| Nouveau-Brunswick | 67,1 | 64,3 | 69,9 | 29,7 | 27,1 | 32,4 | 3,2 | 2,2 | 4,8 |
| Québec | 52,9* | 50,2 | 55,5 | 43,7* | 41,2 | 46,3 | 3,4 | 2,4 | 4,7 |
| Ontario ¹ | 66,9 | 64,1 | 69,7 | 28,9 | 26,4 | 31,5 | 4,1 | 3,0 | 5,7 |
| Manitoba | 72,1* | 69,3 | 74,8 | 24,3* | 21,8 | 26,9 | 3,6 | 2,3 | 5,6 |
| Saskatchewan | 76,1* | 73,6 | 78,4 | 21,3* | 19,1 | 23,6 | 2,6 | 1,9 | 3,7 |
| Alberta | 77,0* | 74,4 | 79,5 | 20,2* | 17,9 | 22,7 | 2,7 | 1,9 | 4,0 |
| Colombie-Britannique | 66,8 | 63,8 | 69,6 | 30,5 | 27,8 | 33,4 | 2,7 | 1,7 | 4,3 |

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

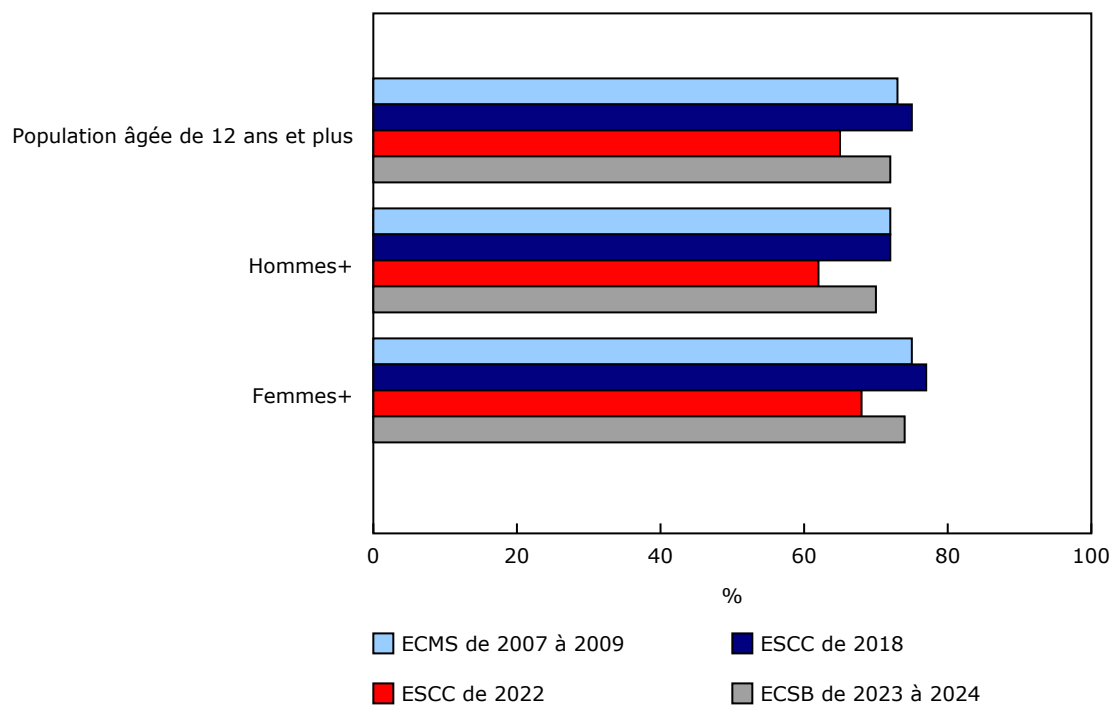
1. Catégorie de référence.

Note(s) : Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes de la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre. Sauf indication contraire dans le texte, la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes (et les garçons), ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes (et les filles), ainsi que certaines personnes non binaires.

Source(s) : Enquête canadienne sur la santé buccodentaire – cycle 1, 2023 à 2024 ([5399](#)).

Graphique 1

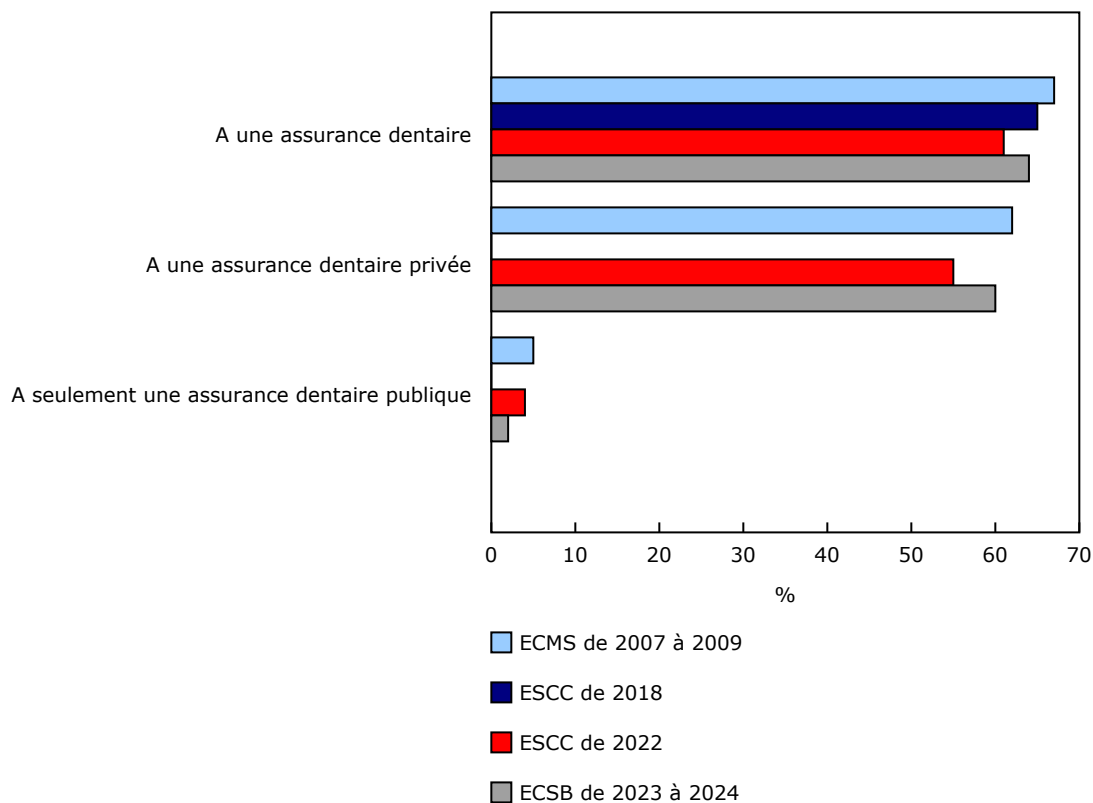
Pourcentage de Canadiens de 12 ans et plus ayant déclaré avoir consulté un professionnel de la santé buccodentaire au cours des 12 mois précédents, selon le genre, Canada (sauf les territoires)



Note(s) : ECMS = Enquête canadienne sur les mesures de la santé, ESCC = Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes et ECSB = Enquête canadienne sur la santé buccodentaire. Les données sur le genre n'ont pas été recueillies dans le cadre de l'ECMS de 2007 à 2009 et n'ont pas été recueillies dans le cadre de l'ESCC de 2018. Pour ces années, les résultats sont fondés sur le sexe assigné à la naissance autodéclaré (homme ou femme), alors que les résultats de l'ESCC de 2022 et de l'ECSB de 2023 à 2024 sont fondés sur le genre autodéclaré. Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes de la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre. Sauf indication contraire dans le texte, la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes (et les garçons), ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes (et les filles), ainsi que certaines personnes non binaires. L'ECMS ne porte que sur les personnes âgées de 12 à 79 ans.

Source(s) : Enquête canadienne sur la santé buccodentaire – cycle 1, 2023 à 2024 (5399), Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2018 et 2022 (3226) et Enquête canadienne sur les mesures de la santé – cycle 1, 2007 à 2009 (5071).

Graphique 2 Situation sur le plan de l'assurance des Canadiens de 12 ans et plus au moment de l'enquête, Canada (sauf les territoires)



.. indisponible pour une période de référence précise

Note(s) : ECMS = Enquête canadienne sur les mesures de la santé, ESCC = Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes et ECSB = Enquête canadienne sur la santé buccodentaire. L'ECMS ne porte que sur les personnes âgées de 12 à 79 ans.

Source(s) : Enquête canadienne sur la santé buccodentaire – cycle 1, 2023 à 2024 (5399), Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2018 et 2022 (3226) et Enquête canadienne sur les mesures de la santé – cycle 1, 2007 à 2009 (5071).

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Le cycle 1 de l'Enquête canadienne sur la santé buccodentaire (ECSB) est une enquête-ménage annuelle à participation volontaire qui vise à recueillir directement auprès des Canadiens des renseignements sur leur santé buccodentaire.

La population cible de l'ECSB est constituée des ménages canadiens composés d'adultes de 18 ans et plus vivant dans les provinces. Les répondants adultes ont également fourni des renseignements pour tous les membres du ménage de 17 ans ou moins, le cas échéant.

L'enquête exclut les personnes vivant dans les territoires, dans les réserves et dans d'autres établissements autochtones à l'intérieur des provinces, ainsi que les personnes vivant dans des établissements institutionnels.

Les résultats antérieurs présentés ici aux fins de comparaison au fil du temps sont tirés d'autres enquêtes sur la santé : les résultats pour la période allant de 2007 à 2009 proviennent de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé, tandis que les résultats de 2018 et de 2022 proviennent de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Il convient de noter que les questions sur la dernière visite des répondants chez un professionnel de la santé buccodentaire étaient formulées différemment dans chacune de ces enquêtes. Dans l'ECSB, on parle expressément de visites chez un professionnel de la santé buccodentaire, à savoir un dentiste, un denturologiste, un hygiéniste dentaire ou tout autre spécialiste de la santé buccodentaire. Or, dans les autres enquêtes, les questions ne précisent pas quels professionnels sont compris.

L'assurance dentaire est définie comme le fait que la totalité ou une partie des frais dentaires des répondants soient couverts par un régime d'assurance ou un programme gouvernemental. L'assurance privée comprend les régimes offerts par un employeur (dont les régimes qui sont partiellement payés ou parrainés par un employeur), les régimes privés (dont les régimes achetés personnellement) et les régimes offerts par un collège ou une université. L'assurance publique comprend les régimes payés par le gouvernement (p. ex. les programmes de soins dentaires pour les enfants ou pour les personnes âgées, la Régie de l'assurance maladie du Québec et le Programme des services de santé non assurés pour les Premières Nations et les Inuit, qui comprend les personnes vivant dans les réserves et hors réserve).

Les centres de population sont des régions ayant une concentration élevée de personnes, comme les grandes villes. Ces régions sont constituées de collectivités avoisinantes qui sont liées sur les plans économique et social, et qui comptent généralement une population d'au moins 10 000 personnes. Par opposition, les régions rurales sont celles comptant moins de 10 000 habitants.

Le présent communiqué est une diffusion préliminaire qui comprend plusieurs variables de l'ECSB relatives aux visites chez le dentiste, à l'assurance et à la connaissance des programmes financés par l'État. La publication complète des données de l'ECSB est prévue pour cet automne. Elle comprendra toutes les données de l'enquête et fournira des renseignements supplémentaires sur l'accès aux soins de santé buccodentaire et l'état de santé buccodentaire autodéclaré au Canada.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **5399**.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).